

Prix OJD 2010 constance dans le succès

LE MOCI

Le moniteur du
commerce
international lemoci.com

L'annuaire MOCI

des avocats
d'affaires
à l'international

2^e édition 2011

HONG KONG

15 Queen's Road Central
Tél. direct : 00 852 2101 4001
Tél. : 00 852 2845 6639
Fax : 00 852 2845 9099
ashley.alder@herbertsmith.com
www.herbertsmith.com

Hogan Lovells

• **Me Gabriela Kennedy**
11th Floor, One Pacific Place,
88 Queensway
Tél. direct : 00 852 2840 5084
Tél. : 00 852 2219 0888
Fax : 00 852 2219 0222
gabriela.kennedy@
hoganlovells.com
www.hoganlovells.com

Mayer Brown JSM

• **Me Thomas Feld**
Senior Associate
16th-19th Floors,
Prince's Building
10 Chater Road
Central, Hong Kong
Tél. direct : 00 852 2843 2504
Fax direct : 00 852 2103 5116
thomas.feld@
mayerbrownjms.com
www.mayerbrownjms.com

Oldham Li & Nie Lawyers

• **Me Maeva Slotine**
5th Floor, St George's Building
2 Ice House Street
Central Hong Kong
Tél. : 00 852 2868 0696
Fax : 00 852 2810 6796
www.olin-law.com
info@olin-law.com

Paul, Weiss, Rifkind, Wharton & Garrison

• **Me Hans-Gunther
Herrmann**
Hong Kong Club Building
12th Floor
3A Chater Road, Central
Hong Kong
Tél. direct : 00 852 2846 0331
Fax direct : 00 852 2840 4331
Portable : 00 852 6277 1672
hherrmann@paulweiss.com
www.paulweiss.com

Avis d'expert

L'environnement juridique des affaires à Hong Kong

Lors de sa rétrocession à la Chine en 1997, Hong Kong est devenue une Région administrative spéciale (RAS) placée sous le contrôle direct du Gouvernement populaire central de la République populaire de Chine (RPC). La déclaration conjointe intervenue entre Hong Kong et la RPC précise que « le système capitaliste antérieur de Hong Kong et son mode de vie resteront inchangés pendant 50 ans ».

Hong Kong a signé avec la France le 21 octobre 2010 une convention fiscale largement inspirée du modèle OCDE, destinée à éviter les doubles impositions. Cette convention fait prédominer la notion hongkongaise de la taxation du revenu à la source. Une autre caractéristique est que l'imposition effective des revenus passifs à Hong Kong n'est pas une condition retenue pour bénéficier de la convention. Par ailleurs, comme il est de règle pour toutes les conventions fiscales, les taux de retenues à la source désormais applicables bénéficient d'un régime favorable, lorsqu'ils ne sont pas supprimés. Son entrée en vigueur est prévue début 2012.

LA TROISIÈME PLACE FINANCIÈRE MONDIALE

Hong Kong est la plateforme privilégiée vers la Chine. Elle est utilisée par des millions d'opérateurs du commerce international. Il s'agit aujourd'hui de la troisième place financière mondiale après New York et Londres et Hong Kong est utilisée par la Chine, dont la monnaie – le RMB – n'est pas convertible, comme son sas de communication financière avec le reste du monde. La bourse de Hong Kong se classe au premier rang mondial en termes de capacité à lever des fonds lors d'introduction initiale en bourse. Près de la moitié des investissements directs étrangers en Chine passent par Hong Kong.

Les entreprises qui souhaitent travailler vers la Chine trouvent à Hong Kong un ensemble de compétences uniques au monde. Les opérateurs tirent avantage des infrastructures portuaires et aéroportuaires dont la combinaison fait de Hong Kong le plus grand hub de transport du monde. Ils y trouvent aussi les experts financiers, les auditeurs et les juristes spécialisés dans le commerce avec la Chine. De surcroît, le statut international de Hong Kong lui a permis d'établir avec la Chine un réseau de relations financières, commerciales et juridiques privilégiées.

Le système juridique de Hong Kong est un système de *common law*. Ainsi le droit importé d'Angleterre, lorsque Hong Kong était une colonie, reste en vigueur et constitue la base des développements que le droit de la RAS a connus depuis la rétrocession. Il en va de même du système judiciaire. La Loi fondamentale a en effet consacré le maintien du droit et des juridictions héritées du Royaume-Uni, sous réserve de quelques adaptations rendues nécessaires par le statut particulier de la RAS. Du fait de leur pérennité et de leur réputation d'excellence, les tribunaux de Hong Kong reçoivent fréquemment compétence dans les contrats internationaux pour trancher les litiges entre parties.

La profession d'avocat est constituée de *solicitors* et de *barristers*. Les *solicitors* sont les membres de la profession qui sont directement consultés par les particuliers et les entreprises. Ils sont chargés également de la rédaction d'actes qui, en France sont réservés aux notaires, tels que les transactions immobilières et les testaments. Ils représentent leurs clients devant toutes les juridictions sauf la High Court devant laquelle seuls les *barristers* peuvent plaider.

Les *barristers* ne peuvent être consultés que par les *solicitors*. Ils interviennent essentiellement en matière judiciaire mais peuvent également donner des consultations sur des problèmes juridiques complexes.

Environ un millier de *foreign lawyers* sont inscrits auprès de la Law Society et conseillent essentiellement une clientèle étrangère.

*Eric-Jean Thomas, avocat-conseil du Consulat général de France à Hong Kong et Macao.
Senior Partner Thomas, Mayer & Associés*

Prosk
Suites
36/F, E
The La
15 Qu
Tél. : 0
Fax : 0
www.p

Richa
Assoc
Smith
20th F
16-20
Tél. : 0
Fax : 0
www.

Robe
& No
• Me
(franc
57/F,
99 Q
Tél. (c
8489
mils@
www.

Skao
42/F
The L
15 Q
Tél. :
Fax :
www.

Barr
Hong
Asso
(Pour
alpha
seuls
deven
supé
Cour
et la
LG2
Quee
Hong
Tél. :
Fax :
info@
www